



COMMUNIQUÉ

Nantes, le 29 avril 2019

Les Professionnels de santé libéraux du territoire Yonnais et centre Vendée lancent un projet de Communauté professionnelle territoriale de santé

Les professionnels de santé libéraux se mobilisent pour la population !

Une centaine de professionnels de santé se sont rassemblés le 25 avril 2019, avec les Unions Régionales de professionnels de santé libéraux (URPS) à la Roche-sur-Yon.

Initiée par un groupe de travail des professionnels du territoire, cette réunion a officiellement lancé le projet de communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Ce projet, concernerait, approximativement, un bassin de population de **175 725 personnes**, s'établirait sur 7 communautés de communes (la Roche-sur-Yon Agglomération, Communauté de communes Vie et Boulogne, Communauté de communes du Pays des Achards, Communauté de communes Vendée Grand Littoral, Communauté de communes Sud Vendée Littoral, Communauté de communes du Pays St-Fulgent les Essarts, Communauté de communes Pays de Chantonay) et pourrait impliquer plus de **850 professionnels de santé libéraux** (il est à souligner que le territoire de la future CPTS n'est pas encore définitif).

Son objectif est de développer la coordination des soins et d'en améliorer l'accès pour la population, sans oublier la prévention.

L'initiative est lancée. Désormais des groupes de travail vont élaborer le projet avec l'aide d'une chargée de mission missionnée par les URPS. Ces groupes viseront à nouer des partenariats avec toutes les structures et acteurs de la santé du territoire, au service de la santé publique. Le projet de santé sera ensuite adressé à l'ARS (Agence Régionale de Santé) Pays de la Loire.

En savoir plus : <http://urml-paysdelaloire.org/>

Contacts presse

Anne Laure Le Ny – 02 51 82 44 46

cpts@interurps-pdl.org

contact@urml-paysdelaloire.org



Territoire d'invitation : réunion du 25 avril 2019

